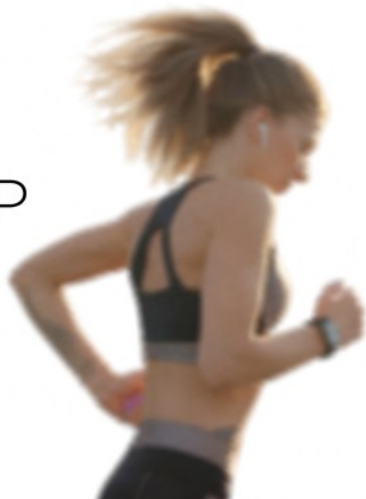




Communiqué de presse

Communication à caractère promotionnel

N4 GROUP annonce le succès de son introduction en Bourse sur Euronext Growth® Paris

- Montant total de l'opération de 33,1 M€, comprenant une augmentation de capital de 7 M€ et des cessions d'actions existantes pour 26,1 M€
- Prix de l'Offre de 23,81 € par action
- Demande totale de 33,1 M€ dont :
 - 31,4 M€ dans le cadre du Placement Global ;
 - 1,7 M€ dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.
- Capitalisation boursière de 267 M€ au Prix de l'Offre
- Règlement-livraison prévu le 23 octobre 2026 et début des négociations prévu le 26 octobre 2026 sur Euronext Growth® Paris (code ISIN : FR001401BD72 – Mnémonique : ALN4)
- Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec CIC CIB

Voiron, France, le 21 octobre 2026 – N4 GROUP, groupe familial français intégré, acteur majeur du fitness, de la nutrition sportive, de la santé et du bien-être, annonce aujourd'hui les résultats de son introduction en Bourse sur Euronext Growth® Paris (code ISIN : FR001401BD72 – Mnémonique : ALN4).

La demande totale exprimée dans le cadre de l'Offre s'est élevée à 33,1 M€, dont 31,4 M€ dans le cadre du Placement Global, principalement destiné aux investisseurs institutionnels, et 1,7 M€ dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (« OPF »), principalement destinée aux personnes physiques en France.

L'opération représente un montant brut total de 33,1 M€, dont 7 M€ au titre de l'émission d'actions nouvelles et 26,1 M€ au titre de la cession d'actions existantes par Arlette Capital, Mathieu Viscuso et Alexandre Dez.

Stéphane Viscuso, Président-Directeur général de N4 GROUP, déclare : « Le succès de notre introduction en Bourse marque une nouvelle étape dans l'histoire de N4 GROUP. Nous remercions les investisseurs institutionnels et particuliers qui nous accordent leur confiance, ainsi que nos équipes, dont l'engagement et l'implication au quotidien font la force du Groupe. Les fonds levés vont nous permettre de renforcer les capacités industrielles de N4 Labs à Voiron et d'accélérer notre développement en Europe. Depuis la création de FitnessBoutique en 1999, nous avons construit un groupe intégré, capable de concevoir, de produire et de proposer aux consommateurs des produits de grande qualité. Nous abordons cette nouvelle étape avec

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

l'ambition de faire grandir l'empreinte de notre portefeuille de marques, au travers de notre modèle économique fondé sur une croissance rentable génératrice de valeur, et portés, comme toujours, par l'esprit entrepreneurial et familial qui nous anime depuis l'origine. »

José Gonzalo, Directeur Exécutif de la direction Mid & Large Cap et Fonds Propres PME de BPI France, ajoute : « *N4 Group incarne précisément le type d'entreprise que BlueSpring a vocation à soutenir : un acteur français positionné dans des segments en forte croissance, et qui a su en plus de vingt-cinq ans bâtir un écosystème et un modèle d'affaires solide, avec des marques reconnues. En entrant à son capital à l'occasion de cette introduction en bourse, nous faisons le choix d'un engagement de long terme aux côtés d'une équipe dirigeante dont nous partageons la vision et les ambitions. »*

Rappel des raisons de l'Offre : accélérer le développement industriel et européen

L'introduction en Bourse poursuit un double objectif : permettre à N4 GROUP de lever des fonds pour accélérer la mise en œuvre de sa stratégie de croissance et devenir un acteur de référence sur la scène internationale, tout en offrant une liquidité partielle à certains actionnaires historiques.

Le produit net estimé de l'émission des actions nouvelles, soit environ 6,14 M€, sera affecté au financement des objectifs stratégiques suivants :

- **Environ 70% au renforcement des capacités industrielles de N4 Labs**, notamment par l'installation de nouvelles lignes de production sur le site de Voiron. Ces investissements accompagneront l'internalisation progressive de la production du pôle Nutrition, dont la part produite en interne doit passer d'environ 32% au 31 mars 2026 à environ 70% à horizon trois à cinq ans ;
- **Environ 30% au développement international du Groupe**, prioritairement en Belgique, en Espagne et en Italie. Ce développement passera d'abord par l'e-commerce et des partenariats B2B locaux, puis par l'ouverture de points de vente pilotes et le déploiement de franchises ou d'affiliations.

Le produit de la cession des actions existantes reviendra exclusivement aux actionnaires cédants. N4 GROUP ne recevra aucun produit des cessions réalisées dans le cadre de l'Offre Secondaire.

L'inscription aux négociations sur Euronext Growth® Paris devrait également permettre à N4 GROUP de bénéficier d'une plus grande visibilité sur ses marchés.

Résultat et allocation de l'Offre

Comme annoncé lors du lancement de l'Offre, le Prix de l'Offre a été arrêté par le conseil d'administration de la Société le 7 octobre 2026 à **23,81 euros par action**.

Le conseil d'administration réuni ce jour a fixé les modalités définitives de l'Offre et décidé l'émission de 293 994 actions nouvelles, représentant une augmentation de capital d'un montant brut de 7 M€, prime d'émission incluse. Les cessions d'actions existantes portent sur 1 095 836 actions, pour un montant brut de 26,1 M€. La clause d'extension n'a pas été exercée.

Au total, 1 389 830 actions ont été allouées, selon la répartition suivante :

Catégorie d'investisseurs	Nombre d'actions allouées	Part des actions allouées
Placement Global	1 320 442	95%
Offre à Prix Ferme	69 388	5%
Total	1 389 830	100%

Dans le cadre de l'OPF, les fractions d'ordre A1, de 1 à 250 actions incluses, seront servies à hauteur de 100%, et les fractions d'ordre A2, au-delà de 250 actions, à hauteur de 100%.

Sur la base du Prix de l'Offre de 23,81 euros par action et des 11 213 775 actions composant le capital de la Société à l'issue de l'opération, après réalisation des apports préalables décrits dans le Prospectus et de l'augmentation de capital, la capitalisation boursière de N4 GROUP s'élève à **267 M€**.

Le règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global devrait intervenir le **23 octobre 2026**. Les négociations des actions N4 GROUP sur Euronext Growth® Paris devraient débuter le **26 octobre 2026**, sous le code ISIN **FR001401BD72** et le code mnémonique **ALN4**.

Rappel des engagements de souscription

La Société avait reçu des engagements de souscription d'investisseurs tiers pour un montant total de **20,85 M€**, représentant **41,70%** du montant brut de l'Offre Initiale.

Investisseur	Montant de l'engagement
Bpifrance BlueSpring 1, représenté par sa société de gestion Bpifrance Investissement	13,35 M€
BNP Paribas Asset Management Europe	5 M€
CDC Croissance Small Caps	1 M€
Portzamparc Gestion	1 M€
Vatel Capital SAS	0,5 M€
Total	20,85 M€

Conformément aux stipulations des engagements décrites dans le Prospectus, les ordres correspondants avaient vocation à être servis en priorité et intégralement. Dans le cadre de l'allocation définitive, ces engagements ont été servis intégralement.

Ces engagements de souscription n'étaient pas rémunérés et ne constituaient pas une garantie de bonne fin.

Engagements d'abstention et de conservation des titres

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours calendaires à compter du règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.

Engagements de conservation des actionnaires historiques : Arlette Capital, SICALGE, MV Sourcing & Development, Stéphane Viscuso, Mathieu Viscuso et Alexandre Dez se sont engagés à conserver l'intégralité des actions qu'ils détiendront au jour du règlement-livraison de l'Offre pendant 360 jours calendaires à compter de cette date, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Engagement de conservation de Bpifrance BlueSpring 1 : 360 jours calendaires à compter de la signature de leur engagement de souscription, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Option de Surallocation et stabilisation : l'opération ne donnera pas lieu à des opérations de stabilisation et l'Option de Surallocation ne sera pas exercée.

Contrat de liquidité

N4 GROUP annonce également avoir confié au CIC la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conformément à la décision de l'Autorité des marchés Financiers n°2021-01 du 22 juin 2021 portant renouvellement de l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise et toutes autres dispositions qui y sont visées. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

La mise en œuvre du contrat de liquidité sera effective à compter du 26 octobre 2026. Il a été conclu pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 12 mois. Il a pour objet l'animation des actions de la société N4 GROUP, cotées sur Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR001401BD72 et le mnémonique ALN4. Une somme de 500 000 € en espèces a été affectée au compte de liquidité.

L'exécution du contrat de liquidité sera suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021, et, à la demande de N4 Group, sous sa responsabilité.

Le contrat de liquidité pourra être résilié :

- à tout moment par N4 Group sans préavis,
- à tout moment par le CIC, moyennant le respect d'un préavis d'1 mois,
- de plein droit lorsque les parties ne peuvent se mettre d'accord sur les suites à donner au contrat
- par le CIC si le contrat de Liquidity Provider qui le lie à Euronext Paris est résilié

Répartition du capital et des droits de vote

Avant l'Offre et après réalisation des apports préalables décrits dans le Prospectus, le capital de la Société est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Stéphane Viscuso	218 318	2,00%
Arlette Capital	2 149 036	19,68%
SICALGE SAS	5 775 172	52,89%
Concert Stéphane Viscuso, Arlette Capital et SICALGE SAS	8 142 526	74,57%
Mathieu Viscuso	1 985 464	18,18%
MV Sourcing & Development SAS	582 071	5,33%
Sous-total Mathieu Viscuso et MV Sourcing & Development SAS	2 567 535	23,51%
Alexandre Dez	209 720	1,92%
Total	10 919 781	100,00%

À l'issue de l'Offre, la répartition du capital et des droits de vote sera la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital	Nombre de droits de vote	Part des droits de vote
Stéphane Viscuso	218 318	1,9%	436 636	2,2%
Arlette Capital	1 331 907	11,9%	1 331 907	6,8%
SICALGE SAS	5 775 172	51,5%	11 550 344	59,3%
Concert Stéphane Viscuso, Arlette Capital et SICALGE SAS	7 325 397	65,3%	13 318 887	68,4%
Mathieu Viscuso	1 727 803	15,4%	3 455 606	17,7%
MV Sourcing & Development SAS	582 071	5,2%	940 091	4,8%
Sous-total Mathieu Viscuso et MV Sourcing & Development SAS	2 309 874	20,6%	4 395 697	22,6%
Alexandre Dez	188 674	1,7%	377 348	1,9%
Bpifrance BlueSpring 1	560 689	5,0%	560 689	2,9%
Public	829 141	7,4%	829 141	4,3%
Total	11 213 775	100,00%	19 481 762	100,00%

Les données après l'Offre tiennent compte de l'attribution de droits de vote doubles aux actions entièrement libérées inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au nom du même actionnaire, sous condition de

l'inscription des actions aux négociations sur Euronext Growth® Paris. L'ancienneté acquise avant cette inscription est prise en compte.

MV Sourcing & Development SAS détient, avant l'Offre et après les apports préalables, 582 071 actions, dont 224 051 actions émises en rémunération de l'apport à N4 GROUP des titres de N4 Labs qu'elle détenait.

SICALGE SAS est détenue à 100% par Stéphane Viscuso et sa famille. Arlette Capital est détenue à 99,99% par Stéphane Viscuso à la suite des apports préalables. MV Sourcing & Development SAS est détenue à 100% par Mathieu Viscuso. Aucun accord constitutif d'une action de concert n'existe, à la connaissance de la Société, entre Stéphane Viscuso et Mathieu Viscuso.

Flottant

Le flottant, hors Bpifrance BlueSpring 1, représentera 829 141 actions, soit 7,4% du capital social de la Société à l'issue de l'Offre.

Prochaines étapes de l'opération

Date	Événement
23 octobre 2026	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global
26 octobre 2026	Début des négociations sur Euronext Growth® Paris

Ce calendrier est indicatif et susceptible de modification.

Identification des titres

Caractéristique	Information
Libellé	N4 GROUP
Code ISIN	FR001401BD72
Mnémonique	ALN4
Marché	Euronext Growth® Paris

Les actions N4 GROUP sont éligibles au PEA et au PEA-PME.

Intermédiaires financiers et conseils

*Coordinateur Global, Chef de
File et Teneur de Livre Associé*



BERENBERG

Conseil juridique

fieldfisher

*Coordinateur Global, Chef de
File et Teneur de Livre Associé
Listing Sponsor*



Commissaires aux comptes



EY

Deloitte.

*Coordinateur Global, Chef de
File et Teneur de Livre Associé*



**Corporate &
Institutional Banking**

*Communication financière et
Relations investisseurs*

NewCap

Plus d'informations sur le site dédié à l'introduction en Bourse : www.n4group-finance.com

Mise à disposition du Prospectus

Le Prospectus, composé du Document d'enregistrement approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} octobre 2026 sous le numéro I.26-005 et de la Note d'opération comprenant le résumé du Prospectus, a été approuvé par l'AMF le 8 octobre 2026 sous le numéro 26-360.

Il est disponible sans frais et sur simple demande au siège social de N4 GROUP, 420 boulevard de Charavines, 38500 Voiron, ainsi que sur les sites Internet de la Société, www.n4-group.com, et de l'AMF, www.amf-france.org.

Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du Prospectus afin de comprendre pleinement les risques et avantages potentiels associés à un investissement dans les actions de la Société.

L'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur ou sur la qualité des valeurs mobilières offertes.

Facteurs de risques

N4 GROUP attire l'attention des investisseurs sur les facteurs de risques décrits au chapitre 1 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement et au chapitre 1 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la Note d'opération.

La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, ainsi que sur le prix de marché de ses actions.

Un investissement en actions comporte un risque de perte de tout ou partie du capital investi.

À propos de N4 GROUP

N4 GROUP est un groupe familial français intégré, positionné comme un acteur de référence sur les marchés du fitness, de la nutrition sportive, de la santé et du bien-être.

Issu de la création de FitnessBoutique en 1999 à Voiron, le Groupe conçoit, développe, formule et distribue un portefeuille de 14 marques complémentaires couvrant des besoins variés, de la nutrition orientée performance sportive à la nutrition fitness et santé, ainsi qu'aux équipements de cardio et musculation.

N4 GROUP s'appuie sur un modèle omnicanal combinant e-commerce, réseau FitnessBoutique, pharmacies, parapharmacies, détaillants spécialisés et grande distribution. Le Groupe dispose également d'une plateforme industrielle intégrée, N4 Labs, dédiée à la R&D, à la formulation, à la qualité, à l'innovation et à l'industrialisation des produits de nutrition.

Au 31 mars 2026, N4 GROUP comptait 161 collaborateurs en équivalent temps plein (ETP), 115 points de vente FitnessBoutique et a réalisé un chiffre d'affaires de 91,1 M€, avec une marge d'EBIT de 17%.

Pour plus d'informations : www.n4-group.com

Contacts

N4 GROUP
Relations investisseurs
investisseurs@n4group.fr
Tél. : 04 76 07 38 19

NewCap
Relations investisseurs
Mathilde Bohin
Louis-Victor Delouvrier
n4group@newcap.eu
Tél. : 01 44 71 94 94

NewCap
Relations médias
Nicolas Mérigeau
n4group@newcap.eu
Tél. : 01 44 71 94 94

Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société N4 GROUP dans un quelconque pays. Toute décision de souscription ou d'acquisition d'actions de N4 GROUP dans le cadre de l'Offre doit être fondée sur un examen de l'intégralité du prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), disponible selon les modalités indiquées dans le présent communiqué.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). Au Royaume-Uni, le présent communiqué ne constitue pas un prospectus aux fins des lois et réglementations applicables au Royaume-Uni en matière d'offres au public de valeurs mobilières et d'admission de valeurs mobilières à la négociation.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou tout autre titre, de la société N4 GROUP ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société N4 GROUP seront offertes ou vendues uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. N4 GROUP n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (chacun, un « État Membre »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un État Membre. Par conséquent, les valeurs mobilières peuvent être offertes dans ces États Membres uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le Règlement Prospectus) par État Membre ; ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par la société N4 GROUP d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par la société N4 GROUP d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus.

Pour les besoins du présent avertissement, l'expression « offre au public » en liaison avec les valeurs mobilières dans un État Membre donné signifie toute communication adressée sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit à des personnes et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les titres à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou souscrire ces valeurs mobilières dans cet État Membre.

Ces restrictions de vente concernant les États Membres s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les États Membres.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public de titres financiers au Royaume-Uni et s'adresse uniquement à des personnes qui sont des investisseurs qualifiés au sens des lois et réglementations applicables au Royaume-Uni en matière d'offres au public de valeurs mobilières et d'admission à la négociation de valeurs mobilières et qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) relèvent de l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont situés en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de N4 GROUP ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par N4 GROUP. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. N4 GROUP attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel N4 GROUP opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de N4 GROUP, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel N4 GROUP opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de N4 GROUP. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. N4 GROUP ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.